



Publié sur *Var-Matin* (<http://www.varmatin.com>)

[Accueil](#) > Les palmiers de la côte menacés de disparition

Les palmiers de la côte menacés de disparition

Par *Philippe Bersia* pbersia@varmatin.fr
Créé le 01/24/2012 - 07:07

Alerte rouge ! Cinq ans après la découverte des premiers charançons rouges dans le Var, les palmiers vont-ils carrément disparaître de notre décor quotidien ? La menace est aujourd'hui bien réelle et la situation suffisamment inquiétante pour exiger que l'on prenne des mesures d'urgence.

Lenteurs administratives, enjeux politiques et environnementaux, batailles d'ego entre scientifiques rivaux, problèmes de budgets, tout cela a plus ou moins joué en faveur du charançon qui s'est développé de manière exponentielle dans le Var où l'on dénombre entre 80 000 et 100 000 palmiers.

Originaire d'Indonésie

Originaire des îles d'Indonésie et des côtes de l'Inde, le charançon (*Rhynchophorus ferrugineus* de son nom scientifique et de la famille des coléoptères) a fait ses premiers repas à Cavalaire et La Croix-Valmer. Puis on l'a signalé dès 2006 dans une propriété privée à Sanary. Enfin, du Var, il s'est propagé dans toute la Provence et le Languedoc menaçant aussi aujourd'hui les quelque 50 000 palmiers recensés dans les Alpes-Maritimes. D'après la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), et sur la base des déclarations faites par les communes ou les particuliers au 31 décembre 2010, il avait déjà attaqué 1 654 palmiers en Paca, essentiellement des Phoenix mais pas seulement. D'après Roland Pélissier, le président de la fédération Départementale des Groupements de défense contre les Organismes Nuisibles, le mal est beaucoup plus profond et ce sont près de la moitié des sujets qui risquent de disparaître à très court terme (*voir interview*).

Difficile d'être plus précis. Car l'arrêté ministériel relatif à la lutte contre le charançon qui oblige depuis le 21 juillet 2010, les communes mais aussi les particuliers à déclarer les foyers d'infection, n'est pas forcément connu ni appliqué. Et puis, à 900 euros en moyenne, les frais d'abattage et d'évacuation de chaque plant, on comprend qu'il y ait de quoi hésiter... Surtout si l'on ignore qu'on encourt une amende pouvant aller jusqu'à 30 000 euros et même une peine de prison de six mois si on ne fait pas de déclaration en mairie ou au SRAL (Service régional de l'Alimentation)...

Un plan d'attaque

Aujourd'hui, il y a donc urgence à communiquer et rassembler tous les savoirs et toutes les bonnes volontés pour mettre sur pied un véritable plan d'attaque. Les Alpes-Maritimes qui, semble-t-il, ont pris plus vite conscience du danger, ont déjà leur « Copil » dédié (comité de pilotage) et développent de leur côté une stratégie de lutte avec les moyens autorisés. Le Var n'est en revanche pas encore en ordre de bataille. Mais, cela ne devrait plus tarder. À l'issue d'une réunion qui s'est déroulée en préfecture au mois de décembre, le conseil général a été chargé de porter ce projet tandis que la FDGDON (Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles) a été désignée pour l'animer. Depuis, Hubert Falco a exprimé le souhait que TPM soit le pilote de l'opération anti-charaçon. Ce récent engagement dans la lutte du maire de Toulon et président de TPM, est sans doute le meilleur gage d'une vraie volonté d'agir pour sauver notre patrimoine et l'espoir d'un combat moins déséquilibré. Mais désormais, il va falloir faire vite et bien, si l'on ne veut pas que les paysages de la région s'apparentent bientôt à ceux d'une réserve indienne remplie de totems...

Photos / vidéos

Auteur : A. D.

Légende : Agir vite et bien pour que les palmiers de notre région ne s'apparentent pas à des totems.

Visuel 1:



URL source: <http://www.varmatin.com/article/hyeres/les-palmiers-de-la-cote-menaces-de-disparition.756623.html>